



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

CHAMATEX

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Tissus écrus, teints et/ou apprêtés (y compris finition déperlante) en polyester, polyester Trévira CS, coton, polyamide, aramide, Nomex® méta-aramide, laine (teint uniquement), lin (écru uniquement), viscose (écru uniquement) et leurs mélanges, avec ou sans élasthanne. Tricots lavés écrus, teints pièces en coton, viscose, lin, laine (teint uniquement), polyamide, aramide, méta-aramide, polyester, polyester Trévira CS, coton/élasthanne, lin/élasthanne, viscose/élasthanne. Pouvant contenir des fibres antistatiques, pouvant être contrecollés entre eux avec ou sans membrane PU, étoffes en polyester pouvant être enduites en PU, fils polyamide pouvant être enduits en PU. Elaborés exclusivement à partir de matières premières déjà certifiées selon OEKO-TEX® STANDARD 100 et pouvant contenir des fibres ayant des propriétés ignifuges acceptées par OEKO-TEX®.

CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) - Annexe 4



STANDARD 100 CQ 1100/1 IFTH

Ce certificat CQ 1100/1 est valide jusqu'au
30.09.2024 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 23-02471
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur oeko-tex.com/en/faq.

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2023-11-30

